

d'enthousiasme les hausses d'impôts, mais je crois que les Canadiens accepteront ce budget comme un premier pas manifestement essentiel dans l'évolution de notre pays au cours des quatre prochaines années. Mais ce n'est que le premier pas.

C'est sur la stabilité et l'équilibre financiers que doit reposer la réforme fiscale nécessaire et importante découlant des recommandations de la Commission Carter, réforme que le gouvernement compte soumettre à la Chambre au début de l'année prochaine. Après la stabilisation des finances gouvernementales qui, je le soutiens, doit être accompagnée d'une décision similaire des gouvernements provinciaux qui, avec les municipalités, assurent une proportion beaucoup plus forte des dépenses gouvernementales au Canada, la nation et le Parlement peuvent s'occuper de l'importante question de la réforme fiscale. Cette réforme doit avoir pour objet, comme l'a déclaré le rapport Carter, d'assurer une plus grande justice au sein du régime fiscal canadien.

D'une façon beaucoup plus générale ce budget fournira la base solide qu'exige l'expansion continue de l'économie canadienne. C'est seulement si notre capacité de produire s'accroît que nous pourrions bénéficier d'une plus grande prospérité. Grâce à cette croissance les dépenses actuelles du gouvernement dans tous les secteurs peuvent être plus facilement épongées et à mesure que notre économie se développe il est possible d'entreprendre des programmes nouveaux et nécessaires. Ce budget fournit donc la base essentielle à l'expansion du Canada au cours de la durée du Parlement actuel.

J'aimerais parler de l'avenir immédiat de notre pays. Ma circonscription est à divers égards un Canada en miniature. On y trouve les mêmes défis et les mêmes problèmes que dans nombre d'autres régions. Elle comprend les banlieues d'Ottawa qui s'étendent sans cesse, les villes industrielles le long du Saint-Laurent, dont Prescott, Maitland, Iroquois et Cardinal, et les régions agricoles qui les séparent. Je devrai pourtant ce soir m'en tenir à quelques problèmes de ma circonscription qui se rattachent aux problèmes importants qui préoccupent la nation et le Parlement.

Un rapport spécial publié récemment dans un journal d'Ottawa indiquait que la région urbaine de la capitale était, au Canada, celle qui se développait le plus rapidement. Il est à prévoir que sa population dépassera le million en 1985. L'expansion se fera sentir particulièrement dans le canton de Nepean, qui fait partie de ma circonscription. L'expansion urbaine est un problème d'importance n'importe où au Canada, mais dans cette région,

elle présente des difficultés dont le Parlement devrait spécialement s'inquiéter.

Le gouvernement fédéral est le plus grand propriétaire terrien et de loin l'employeur le plus important dans la région métropolitaine d'Ottawa. Il se doit de bien l'aménager. Les députés sont sans doute au courant de la controverse en cours à propos de l'aménagement du centre de la ville et des restrictions relatives à la hauteur des édifices. La controverse et le problème indiquent clairement le vice fondamental dans la planification et la structure du gouvernement de la région de la capitale.

Le nouveau gouvernement régional qui verra le jour le 1^{er} janvier 1969 est une mesure progressiste; mais cela ne suffit pas. Prenant la parole à Ottawa récemment, le premier ministre d'Ontario a souligné que la structure du nouveau gouvernement régional permettait au gouvernement fédéral de participer à la planification et à l'expansion de la région d'Ottawa. Les fonctionnaires des trois gouvernements du Canada, d'Ontario et du Québec étudient présentement à fond les mesures conjointes qu'il leur faudra prendre pour régir et mettre en valeur dans l'avenir cette région de la capitale. Un ordre adopté au cours de la dernière législature, visant à créer un comité mixte spécial pour l'étude des activités de la Commission de la capitale nationale, constitue aussi une importante initiative. J'espère qu'on formera un tel comité et qu'il commencera à siéger prochainement.

• (9.20 p.m.)

Toutes ces délibérations devraient, à mon avis, aboutir à la création d'un service fédéral efficace, sans être dictatorial, dans la structure gouvernementale de la région d'Ottawa. Le gouvernement fédéral pourra ainsi assumer un rôle positif et précis dans la planification et la mise en valeur de cette région. Il ne faudrait pas, comme dans le passé, limiter surtout ce rôle à de grandes réalisations nationales, à des édifices, des parcs et des promenades, par exemple, mais voir à ce qu'il tende vraiment à améliorer la vie de tous les résidents.

Il ne faudrait pas entreprendre la création d'une capitale nationale qui serait un vaste monument national, mais plutôt celle d'une agglomération métropolitaine qui servirait d'exemple à tout le Canada et qui accroîtrait le plaisir d'y vivre de tous ceux auxquels le gouvernement fédéral devrait s'intéresser particulièrement, c'est-à-dire ses propres employés. A mon avis, le Parlement possède une magnifique occasion d'aménager la région de la capitale, conformément aux meilleurs